Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 035-213502743-20260512-D2026_039-DE

SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE (35)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12/05/2026

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 1
Mode de scrutin : à main levée
Abstention : 0
Votants : 15
Pour : 15 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal, convoqué le cinq mai 2026, s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de LEGENDRE Bertrand, Maire.

En exercice : LEGENDRE Bertrand, DELABARRE Sylviane, FELLOUS Frédéric, MARGUERITTE Valérie, BRUNET Thierry, BOURGET Patricia, VAUDIN Karine, JACOB Jean-Paul, PERIGNON Christophe, DUVAL Sabrina, BOUDOUYA Ali, MONTAUX Sylvie, OBLIN Pierre, LARCHER Julien, LEPEU Céline.

Absent(s):
Absent(s) excusé(s) :
FELLOUS Frédéric donne pouvoirs à PERIGNON Christophe

Secrétaire de séance nommée : BOURGET Patricia

2026-039 DONS A LA COMMUNE – ASSOCIATION L'APRERI

Rapporteur : Monsieur LEGENDRE Bertrand

Monsieur GIRAULT Michel, ancien président de l'association l'APRERI, a récemment fermé son association.

L'association n'est pas germinoise, mais Monsieur TALBOT habite la commune.
Il souhaite faire dons de la trésorerie de l'association avant la clôture des comptes pour un montant de 1 030.51 €.

Monsieur GIRAULT laisse le choix de l'utilisation de cet argent.

A l'unanimité, le conseil municipal :
VALIDE le don de la trésorerie de l'association l'APRERI, avec comme président Monsieur TALBOT Michel, pour un montant de 1 030.51 €,
AUTORISE le Maire à effectuer toute démarche administrative en lien avec le sujet.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique.

Pour copie conforme,

